

IEPSCF Philippeville-Florennes
Synthèse individuelle d'évaluation des acquis
d'apprentissage



PROFESSEUR : Damblon D.

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	Informatique -Intro à l'informatique	20	75 01 02 U21 D1

Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :

face à un système informatique connu, en respectant le temps alloué, les règles d'utilisation du système informatique et en utilisant les commandes appropriées :

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA < 50%</u>	<u>Remarques</u>
-de mettre en route le système informatique ;	Démarrer l'Imac		
-d'utiliser ses périphériques ;	-savoir connecter un disque dur ou une clé USB à l'Imac.		
-de mettre en œuvre des fonctionnalités de base du système d'exploitation en vue de la gestion de répertoires et de fichiers ;	-savoir afficher les informations IPTC d'une photo présente dans l'ordinateur.		
-de créer et d'imprimer un fichier ;	-savoir la résolution pour une impression de bonne qualité		
de clôturer une session de travail.	-enregistrer au bon format de fichier avant de quitter le logiciel et le PC.		

Décision du chargé de cours

Réussite Ajournement

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

	50	60	70	80	90	100	Remarques
la cohérence de la démarche,							
l'adéquation et la précision dans l'utilisation du vocabulaire,							
le degré d'autonomie atteint.							

Philippeville, le / /

Signature du Professeur

TOTAL **/100**